



## Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;
- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte

des exigences alimentaires;

- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant.

Pour toute information complémentaire sur le contenu du cours, veuillez contacter:

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
Programme de Protection Sociale

Viale Maestri del Lavoro 10  
10127 Turin, Italie

Mme Miriam Boudraa

Tél: +39 011 6936359

Fax: +39 011 6936548

courriel: m.boudraa@itcilo.org



Extension de la  
Protection sociale

A901370

## Extension de la Protection sociale

23 novembre – 4 décembre 2009

Turin, Italie



Organisation internationale du Travail



issa



Centre international de formation

# Extension de la Protection sociale



## Contexte

Une personne sur cinq dans le monde bénéficie d'une couverture adéquate de sécurité sociale. Cette lacune en matière de protection sociale se concentre surtout dans l'économie informelle, où important sur le bien-être, le niveau de pauvreté et l'exclusion sociale des familles.

L'extension de la couverture de la protection sociale aux populations exclues est une des priorités de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre de sa stratégie globale visant à promouvoir le travail décent et l'accès à la sécurité sociale pour tous les hommes et les femmes à travers le monde. Tous les travailleurs, sans égard à leur situation contractuelle, ont besoin de protection contre les risques tels que la perte de revenus, l'incapacité de travail, la maternité, la vieillesse et ce, soit pour des courtes ou longues périodes. Les employeurs et les entreprises ont besoin de protection sociale pour disposer d'une main-d'œuvre productive. La protection sociale pour tous facilite les transitions et les changements structureux et techniques.

En 2001, à la Conférence internationale du Travail (CIT), les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs ont adopté un consensus sur la sécurité sociale. Ils se sont accordés sur le fait que la protection sociale est un instrument essentiel pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement social et économique. Ils ont convenu d'accorder une priorité aux "politiques et initiatives susceptibles d'apporter une couverture sociale aux personnes exclues des systèmes de protection existants".

L'OIT a lancé la Campagne mondiale sur la Sécurité sociale et la Couverture pour Tous. Sur tous les continents, on développe maintenant des stratégies pour l'extension des systèmes statutaires de protection sociale et pour le développement de systèmes décentralisés. L'OIT fait la promotion d'un programme de sécurité sociale de base, par lequel tous les citoyens d'un pays ont une couverture universelle minimale. Les articulations entre les systèmes communautaires décentralisés et les autres formes de protection sociale sont aussi privilégiées.

Dans cette logique, le Centre international de formation de l'OIT, en étroite collaboration avec le Département de la Sécurité sociale de l'OIT et son programme STEP, organise une activité de formation sur "les stratégies d'extension de la couverture de la protection sociale". Cette dernière vise à renforcer les capacités des acteurs clés à étendre la protection sociale aux travailleurs de

l'économie informelle et aux populations exclues des systèmes statutaires.



## Objectifs

L'objectif principal de cette formation interrégionale est de renforcer la capacité des acteurs sociaux et des décideurs pour le développement de stratégies tripartites d'extension de la couverture de la protection sociale. A la suite de la formation, les participants seront en mesure de:

- Mieux évaluer le besoin de protection sociale, en tenant compte des aspects reliés au genre;
- Analyser les différents mécanismes statutaires et décentralisés et les outils d'extension de la couverture de la protection sociale;
- Identifier les facteurs limitatifs et constructifs pour la création et la mise en œuvre de mécanismes de protection sociale pour les hommes et les femmes dans l'économie informelle;
- Examiner des initiatives et des stratégies destinées à faire face à la crise financière actuelle;
- Débattre sur les différentes approches d'extension de la couverture, échanger des informations et de la connaissance et comparer les différentes expériences;
- Connaître et contribuer aux divers réseaux et sources d'information et d'échanges d'expériences novatrices et réussies.



## Profil des participants

La formation s'adresse en particulier aux:

- Décideurs politiques de tous les ministères-clés reliés aux programmes de protection sociale :
- Ministère du travail
- Ministère de la protection sociale
- Ministère des finances et de la planification
- Ministère de la santé
- Ministère des affaires sociales...
- Leaders et gestionnaires d'organisations à base communautaire, non gouvernementales ou d'associations engagés dans la promotion de la protection sociale pour leurs membres
- Fonctionnaires, conseillers et chargés de programmes visant à promouvoir la protection sociale;

- Représentants des partenaires sociaux concernés par la gestion et le contrôle des institutions de protection sociale;
- Bailleurs de fonds et agences de coopération internationale cherchant à renforcer leur expertise dans les différents domaines de la protection sociale (Banque mondiale, OMS, PNUD, Fond mondial, UE, ...).



## Contenu

Les thèmes suivants seront abordés:

- Les concepts de base dans l'extension de la couverture en matière de protection sociale aux populations exclues : politiques, stratégies, outils, cadres légaux, conventions ;
- Les systèmes contributifs et non contributifs, les mécanismes d'assistance sociale et leur extension aux groupes sans couverture ;
- La situation, les perspectives et les besoins des groupes particuliers, tels que les travailleurs de l'économie informelle, les travailleurs migrants et autres groupes vulnérables ;
- Le rôle des systèmes décentralisés tels que la micro assurance, pour répondre aux besoins des populations locales et l'articulation des liens entre les systèmes décentralisés et les autres forces de protection sociale ;
- Les stratégies qui visent à faire face aux crises économiques ;
- Les systèmes novateurs à travers le monde ;
- Les considérations financières et les mécanismes de financement ;
- Les outils d'échange et de partage d'information et de connaissances ;
- L'élaboration de stratégies nationales et le rôle des gouvernements, partenaires sociaux et ONGs dans l'extension de la protection sociale visant à une couverture universelle



## Méthodologie

La formation est organisée dans le cadre de la Campagne mondiale sur la Sécurité sociale et la Couverture pour Tous du Département de la Sécurité sociale de l'OIT. Une approche participative sera utilisée afin d'optimiser les échanges d'expérience à l'échelle internationale dans le domaine de l'adaptation et de l'utilisation des diverses techniques. La formation

comprendra des exposés, des discussions, des études de cas, des exercices et des travaux de groupe.

## Langue

Français

## Inscription

Les frais de participation sont de 3,250 Euros. Ce montant comprend :

- les frais de formation
- l'utilisation des installations et l'équipement
- les livres et le matériel de formation
- le logement en pension complète au Centre
- une allocation forfaitaire pour menus frais
- des soins médicaux courants
- et l'assurance pour soins médicaux d'urgence.

Ce montant ne comprend pas les frais de transport aérien ou autres.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées d'un CV et d'une lettre de désignation par l'organisation finançant la participation. Prière de les adresser au plus tard le 16 octobre 2009 au:

Programme de Protection sociale  
Centre international de Formation de l'OIT  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin, Italie  
Courriel : socpro@itcilo.org  
Tél: +39 011 6936677  
Fax: + 39 011 6936548  
Site Internet :  
[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)  
<http://socialprotection.itcilo.org/>

*Une attention particulière sera accordée aux candidatures féminines.*